

SPECIAL - PIERRY -

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



DANS CE NUMÉRO

L'ÉDITO DU MAIRE

Pages 2-3

LES TRAVAUX-PIÉGEAGES

Pages 4-5

NOS ÉCOLES

Page 6

ALSH

Pages 7-8

ASSOCIATIONS

Pages 9- 12

ATTENTION ARNAQUES
DATES À RETENIR

Page 13

INFOS PRATIQUES

Pages 14-17

MERCREDIS RECREATIFS-
JOURNÉES DU PATRIMOINE

Page 18

EXPRESSION DE
L'OPPOSITION

Page 19

ÉTAT CIVIL -
NUMÉROS UTILES

Page 20

L'EDITO DU MAIRE



Chères Pierrytières, Chers Pierrytiers,

L'été 2025 est définitivement un souvenir, les vendanges sont passées et les feuilles des arbres tombent, symbole d'automne et l'occasion de vous retrouver à travers ce bulletin.

Les élus poursuivent les travaux de modélisation des grands dossiers de cette mandature. Certains dossiers avancent plus facilement que d'autres, au regard de la nécessité de synchroniser les phases d'intervention mais aussi au regard d'une réglementation complexe, et parfois contrariante, qui nous est imposée.

Nous sommes sur la bonne voie pour la rue de la Marquetterie, après des années de problématique d'écoulement des eaux de surface. Les modifications de captage et évacuation sont en phase d'achèvement et nous allons pouvoir refaire la chaussée. Nous veillerons à ne pas trop perturber l'accès aux vignes et à éviter au maximum de gêner les riverains au quotidien, mais la réalisation de travaux de voirie a toujours des répercussions sur nos habitudes... c'est le prix à payer pour disposer d'équipements.

S'agissant du programme de voirie 2024-2026, il est désormais finalisé et nous sommes dans l'attente du retour de l'expertise des structures « réseaux eau et assainissement » pour lancer la réalisation. Il convient de ne pas faire la voirie si l'Agglo doit intervenir sur les réseaux enterrés, tout comme pour les opérateurs de fluides et énergie.

Dans le même temps, la rue des Gouttes d'Or a été intégrée à ce programme au regard de sa proximité avec la rue du Général de Gaulle. Nous avons conservé une opération séparée pour la rénovation et extension du parking en haut du City (côté rue du Général de Gaulle)

Nous avons également refait quelques marquages au sol pour la signalétique routière, l'ensemble sera ajusté avec la réalisation des travaux évoqués ci-dessus.

Nous poursuivons les travaux d'entretien dans les chemins de vignes afin de garantir un accès aisé et sécurisé aux parcelles tout en veillant au bon écoulement des eaux de pluie afin d'éviter coulées de boue et autres désagréments.



S'agissant des bâtiments, nous avons pu réaliser la réfection de la charpente et toiture de l'escalier de l'école élémentaire. Les travaux ont été réalisés en juillet pour ne pas perturber les cours. Vous pourrez en savoir plus dans les pages suivantes.

De même, il a été procédé au nettoyage et déblaiement de la parcelle récemment acquise par la commune pour relier l'école maternelle avec le gymnase et créer ainsi un accès sécurisé entre les deux écoles. Nous ne pouvons intervenir que pendant des périodes de vacances scolaires car les parcelles sont enclavées. Il nous faudra donc être patients et faire avec les contraintes de calendrier.

Le dossier du Cellier du Frère Oudart est au coeur de nos travaux. Nous travaillons avec le cabinet d'architecture HANOK. Les réunions de travail s'enchaînent à un rythme soutenu et nous menons de concert la demande d'autorisation d'urbanisme et le dossier d'appel d'offres pour les travaux.

En parallèle, le dossier financier est monté pour permettre de réaliser ces travaux dans des conditions favorables.



Nous travaillons également sur la vidéo-protection. Le rapport des forces de l'ordre nous a été transmis avec une modélisation qui reprend les propositions faites par la municipalité et les demandes d'ajustements nécessaires. Un dossier technique est élaboré avec le Syndicat des énergies de la Marne (SIEM) et un dossier administratif pour l'aspect « respect des libertés individuelles » exigé par la CNIL, dossier pour lequel le Centre de gestion de la Marne nous assiste.

Pour assurer le financement de tous ces projets et travaux, nous serons amenés à recourir à l'emprunt, pour un montant estimé à 1,3M€, tout en maintenant les taux de fiscalité à leur niveau actuel, comme nous nous y sommes engagés.

S'agissant de la vie municipale, nous avons été amenés à recruter quatre nouveaux agents :

- Monsieur GADRET Rudy en qualité d'agent de maîtrise aux services techniques
- Madame SELIER Gwendolyn en qualité d'ATSEM (école maternelle)
- Madame HEBERT Mathilde en qualité d'adjoint d'animation
- Madame JACQUINET Sabine en qualité d'agent technique (ménage)

Nous avons également changé d'adresse de messagerie, quittant le traditionnel service Wanadoo pour nous recentrer sur notre site «pierry.fr».

La nouvelle adresse est mairie@pierry.fr

Bonne lecture à vous,
Bien cordialement

Éric PLASSON, Maire de PIERRY

Depuis plus d'une année, en haut de la rue de la Marquetterie, les eaux coulent en surface au-dessus et le long du château, cela résulte de la formation de calcaire à l'entrée des canalisations en aval des regards. Cette formation est due au fait de la chute verticale de l'eau et de son mélange avec l'air dans les regards.

Après de longs échanges et relances auprès des services de la Communauté d'Agglomération afin de trouver la solution technique pour pallier ces formations de calcaire, les travaux au niveau des deux regards ont débuté le 23 septembre. Cela consiste à supprimer les concrétions à l'entrée des canalisations et à remplacer les chutes verticales en aménageant une canalisation avec une pente d'environ 45 degrés créant un écoulement pour faire le lien entre l'arrivée de l'eau et son départ dans les canalisations. Un système de grille amovible pour piéger ces formations est installé et fera l'objet d'un nettoyage régulier par les services de l'Agglomération. Ainsi à l'issue de ces modifications, les travaux de réfections de la couche de roulement de la rue de la Marquetterie pourront être mis en œuvre depuis la place Henri Leblanc jusqu'au Château.



A noter qu'au cours de cette année 2025 des travaux ont été réalisés sur les chemins de la Marquetterie, Montoiset, et Tartières.

Les travaux ont consisté à refaire les bordures rongées par l'écoulement des eaux, et à traiter les différents trous présents sur ces trois chemins. Sur le chemin de Montoiset des parties ont été reprises en pleine largeur.

BILAN PIÉGEAGE -TIR

Saison du 01 Juillet 2024 au 30 Juin 2025

PIERRY

Gérard TRIBOY, 1er Adjoint



Tir Blaireaux : 3 Blaireaux

Piégeage/Tir Corbeaux/Corneilles : 120 Corbeaux

Piégeage Fouines : 4 Fouines

Furetage Lapins : 28 Lapins

Piégeage/Tir Pigeons : 438 Pigeons

Piégeage/Tir Ragondins : 7 Ragondins

Piégeage/Tir Ratons Laveurs : 2 Ratons Laveurs

Piégeage/Tir Renards : 7 Renards

Tir Sangliers : 2 Sangliers



ECOLE ELEMENTAIRE

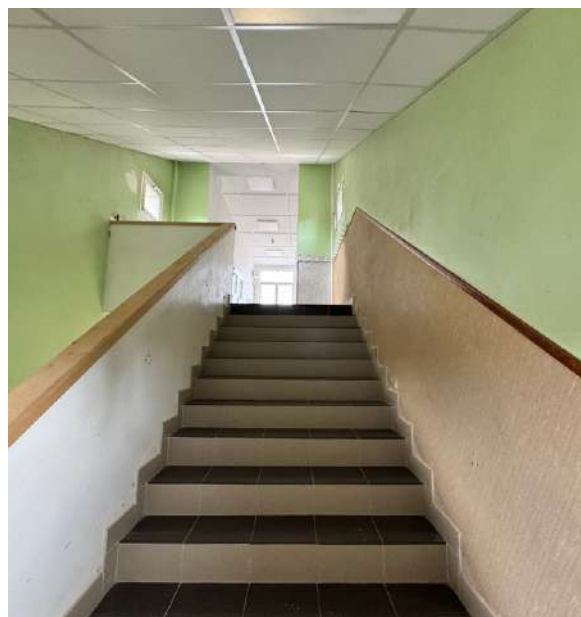
Notre école élémentaire est un bâtiment typique de l'architecture champenoise qui a vu le jour en 1905-1906, période qui correspond à la séparation de l'Église et de l'État et à la création massive d'écoles à travers le pays. La communale était née...

Nous prenons soin de conserver cet immeuble en très bon état et y avons apporté diverses améliorations ces dernières années :

- le changement de toutes les portes et fenêtres qui sont désormais en aluminium avec des performances thermiques et acoustiques de qualité, pour la partie immobilière
- la réfection au fil de l'eau des salles de classe avec l'installation de la nouvelle école numérique. En effet, nous en sommes à la deuxième série d'équipements, l'informatique étant en permanente évolution et révolution.

Nous avons remarqué un léger cintrage du plafond de la cage d'escalier de cette école. Le diagnostic a été fait et la problématique identifiée : les pannes de la charpente initiale, lors du rehaussement de l'édifice, ont été posées avec un écartement trop important. Le poids de la structure et de la couverture aidant, le cintrage du plafond est apparu au fil des ans.

Nous avons décidé de refaire la charpente et de mettre en place une isolation de toiture afin de sécuriser l'ensemble et améliorer la valeur du coefficient énergétique de l'école. Ces travaux ne pouvaient être engagés que pendant la belle saison, en l'absence des enfants et enseignants.



Ainsi, dès le 7 juillet, la couverture a été déposée, la charpente démontée pour laisser place à une nouvelle structure. Les tuiles ont pu être conservées et reposées, un traitement de celles-ci ayant déjà été opéré. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise KLEIN.

Dans le même temps, l'entreprise MOREL a réalisé l'isolation et procédé à la pose d'un nouveau faux-plafond avec intégration de dalles Led pour l'éclairage (DAUTELEC).

A la fin de ce mois de juillet, la réception du chantier a pu être réalisée : un grand Merci aux entreprises pour ce défi.

Eric PLASSON, Maire de PIERRY



Association des Parents d'Elèves APE « Les petites bulles de PIERRY »

Après près de trois décennies d'absence, l'Association de Parents d'Elèves est de nouveau constituée à Pierry.

La municipalité salue et accueille avec grand plaisir cette nouvelle association qui permettra d'avoir un interlocuteur pour écouter, partager et transmettre, entre nous, toutes les informations relatives au monde de l'enfant dans son univers d'éveil et d'apprentissage.

Nous saluons et remercions les parents qui se sont investis dans cette démarche pour fédérer, motiver et animer les premières réunions qui ont permis de voir naître l'APE de notre commune.

Un grand merci à Madame Mandy MAHU qui a pris la Présidence de cette association, ainsi qu'aux membres du bureau.

Une adresse de messagerie est déjà à votre disposition ape.pierry51@gmail.com

Bienvenue aux « Petites Bulles de PIERRY »



Francine LEBERT, Adjointe
Eric PLASSON, Maire



Afin de répondre le mieux possible aux besoins d'échanges et communications entre les parents d'élèves, les écoles et le service « péri et extra-scolaire » de notre Commune, la municipalité s'est engagée dans le processus ONE qui permet, sur une seule application, de disposer des informations et d'échanger avec les écoles et les services gérés en Mairie pour ce qui a trait à nos enfants.

Cette application est validée par l'Education Nationale et est entièrement sécurisée.

L'accès à l'application se fait gratuitement pour les familles via une plate-forme de connection avec identifiant et mot de passe. L'outil est disponible sur ordinateur mais également sur tous supports mobiles (Androïd, Ios, ...) ce qui en fait un partenaire indispensable au quotidien.

L'abonnement des familles est intégralement pris en charge par la Commune, assurant ainsi à tous la gratuité du service.

La mise en service se fera dans les tout prochains jours, de manière progressive. La rentrée de début novembre sera donc plus numérique et verra disparaître, peu à peu, le support « papier » même s'il demeure indispensable pour certifier certaines choses (signature, ...)

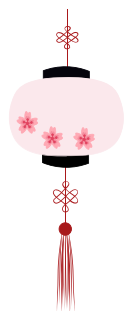
Les directrices et enseignantes reviendront prochainement vers vous pour assurer une parfaite diffusion de l'outil.

Francine LEBERT, Adjointe
Eric PLASSON, Maire



À la découverte des pays du monde

Durant le mois de juillet 2025, le centre de loisirs de Pierry a embarqué les enfants pour un véritable tour du monde culturel. Trois continents étaient mis à l'honneur : l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Sud. L'équipe d'animation a souhaité, à travers ce projet, faire découvrir aux jeunes participants de nouvelles coutumes, langues et traditions, tout en leur offrant des moments de convivialité et d'évasion.



La première semaine a conduit les enfants au Japon. Au programme : un atelier gourmandise pour réaliser des sushis, des créations manuelles comme l'éventail et le sakura (arbre en fleurs), ainsi qu'un grand jeu d'aventure baptisé "Au pays des dragons".

La deuxième semaine était placée sous le signe de l'Italie et de ses richesses culturelles et gastronomiques. Les enfants ont fabriqué des masques vénitiens, découvert les monuments emblématiques tels que la Tour de Pise, le Colisée ou la Fontaine de Trevi, et se sont régalés avec des glaces.



Enfin, la troisième semaine a permis de voyager en Amérique du Sud, entre Brésil et Mexique. Les enfants ont réalisé des sombreros, des cactus et des instruments de musique comme le banjo, tout en s'initiant aux rythmes festifs de ces pays. Tout au long de ces trois semaines, de nombreux jeux sportifs et coopératifs sont venus agrémenter le programme : thèque, ping-pong, badminton ou encore jeux d'eau, pour partager des moments de détente et de convivialité.



Le centre a également proposé des sorties culturelles et ludiques : balade en barque à Châlons-en-Champagne, découverte du parc France Miniature, et participation à un concert pour enfants à l'Hôtel de Ville d'Épernay dans le cadre de *La Voix de l'Été*.



Ce beau projet s'est conclu par un spectacle de danse et de chant, préparé et présenté par les enfants et les animateurs, retraçant leur grand voyage à travers les continents. Une expérience enrichissante qui restera longtemps gravée dans les mémoires, et qui illustre parfaitement la volonté du centre de loisirs de mêler découverte, partage et plaisir.



Je tiens à adresser un grand merci à toute mon équipe d'animation qui a assuré, avec professionnalisme et enthousiasme, l'organisation et la gestion du centre tout au long de ce mois de juillet.

Mes remerciements vont également à la municipalité pour son soutien administratif, affectif et financier, indispensable à la réussite de ce projet.

Enfin, merci aux familles pour leur confiance et leur écoute, qui nous encouragent à aller toujours plus loin. Rendez-vous en octobre pour de nouvelles aventures !!!

Fanny COUSIN, Directrice Périscolaire-Extrascolaire



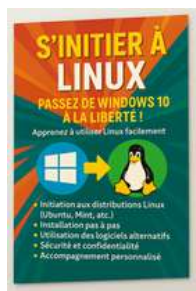
La Journée Portes Ouvertes se déroulera le **samedi 22 novembre de 9h à 17h**

Vous pourrez y rencontrer les animateurs, échanger et découvrir les activités proposées pour 2026 et...
Pourquoi pas proposer vos compétences ?

Nous avons participé à « Épernay fête ses assos » les 6 et 7 septembre 2025. Un emplacement nous était réservé.

Les échanges avec le public ainsi que notre participation ont été très satisfaisants.

Nos modules pour ce 4ème trimestre :



Linux : Donner une seconde vie à vos ordinateurs.

(voir précédente publication)

Il a débuté le mardi 14 octobre de 18h à 20h

c'est un système libre et efficace qui permet de naviguer

sur internet, consulter ses courriels et utiliser son matériel.



Le Tableur : découvrir, approfondir son usage, Il débutera le jeudi 16 octobre de 18h à 20h.

Vous y apprendrez à créer, manipuler des tableaux, mieux organiser les données.

Atelier Informatique des Coteaux Sud d'Epernay
AICSE

1 Ter, rue Cazotte 51530 PIERRY
www.aicse.fr
07.82.35.81.17

STUDIO DE DANSE BOURDON

BONJOUR A TOUS
VENEZ NOUS REJOINDRE TOUS LES MARDIS
DE 19h à 20h
Salle des fetes de PIERRY
PLACE DE LA MAIRIE
Contact DANIEL BOURDON
0680101440



TENNIS DE TABLE MAREUIL - PIERRY

Chers Pierrytiers

Notre club se porte bien : nous pensons passer de 27 à 35 licenciés.

Pour le moment, 2 équipes sont inscrites en départementale et peut-être une 3ème bientôt.

Nous avons de nouveaux arrivant donc beaucoup de jeunes. Je remercie la mairie pour le prêt de la salle.

Pour info: Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis de 18h à 20h.

Le Président, **Gérard DENEUCHATEL**
06 33 20 14 97



LES SARMENTS ARGENTÉS

Quelques nouvelles de notre association:

Le calendrier avec le programme 2025 est sorti le jour de l'assemblée générale et il n'y a eu aucune modification.

Comme tous les ans, nous avons organisé notre voyage, cette année, destination la Crète. Nous avons passé un agréable séjour mais celui-ci a été un peu perturbé: en effet, 4 personnes sont tombées et ont été blessées à cause d'un dysfonctionnement de l'escalator de l'aéroport en Crète. Heureusement sans trop de gravité.

Dès le retour, il a fallu préparer le repas champêtre annuel du 7 juillet. Super journée malgré la pluie qui nous a obligés à nous replier au Chai. Nous remercions Monsieur le Maire qui nous a autorisés l'accès à la salle.

Puis l'association a fermé durant le mois d'août pour les vacances et nous préparons les activités du dernier trimestre:

- notre traditionnel le soirée Beaujolais le 23 novembre
- une sortie au Père Mathieu a eu lieu le 8 octobre
- un cabaret dans le Loiret en décembre mais le bus est complet

Le calendrier avec le programme 2026 sera présenté à l'assemblée générale en janvier
L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Joël LALIN, Président





ENTENTE SPORTIVE DES COTEAUX SUD

Toute l'Entente Sportive des Coteaux Sud présente ses sincères condoléances à toute la famille de Georges



L'Entente Sportive des Coteaux Sud rend hommage à Monsieur Georges Geschwindenhammer parti récemment, par différents textes de joueurs ou dirigeants encore au sein du club ou passés par le club.

Cher Georges, quelle tristesse d'apprendre ta disparition.

Une personne passionnée par son club comme tu disais.

Tu as été un dirigeant et une personne qui nous aura marqués et éduqués dans nos jeunes vies et pas que de footballeurs !!!

Les pâtés croûtes à 6h du matin le dimanche, en sortie de discothèque pour nous, avec toujours une petite remontrance sur l'heure du match du dimanche !!!

Au cœur de nos fins de soirée, avec les confidences et toujours cet esprit paternel.

Le petit chambrage au terrain suivant les sorties, avec toujours de la discrétion pour que les coachs ne le sachent pas !!!

Tu nous as toujours accompagnés en tant que passionné et bénévole infatigable.

Trop de bons souvenirs pour tout écrire, mais la saison autour de 1998 avec Patrick et Eric, tes enfants, reste toujours au cœur de nos discussions lors de rencontres d'anciens joueurs de cette époque.

Tu as toujours été au bord du terrain, pour nous remettre dans le sens de la marche parfois, mais surtout pour nous accompagner en tant que dirigeant fidèle.

Tu as fait en sorte de nous graver des souvenirs exceptionnels.

Une grosse pensée à Geneviève, ses enfants et petits-enfants.

Repose en paix, Georges

Anthony Gallois (Ancien joueur et enfant du club)

C'était quelqu'un de dévoué, serviable et très gentil.

Il a marqué le club par sa présence en tant que dirigeant et fervent supporter.

Sur les tournois, les événements de fin d'année avec les jeunes, je me souviendrai toujours de lui en train de faire le barbecue constamment avec le sourire.

Philippe Gadret (ancien dirigeant)

Notre club a perdu ces jours-ci un très grand dirigeant et ami, au club depuis une trentaine d'années.

Qui n'a pas connu Georges ou le Père-Gesch ???

Au foot et dans son village puisqu'il était l'ancien boulanger.

Comme dirigeant, il était toujours disponible malgré son dur métier.

Avec sa femme Geneviève, ils animaient les manifestations du club : rappelez-vous le Chef Barbecue (saucisse, merguez, lard, etc ...) c'était lui.

Ses garçons, Patrick, Eric et Guy, ont joué en équipe jeunes et seniors.

Nous le regrettons beaucoup, à sa femme, ses enfants et toute sa famille, nous présentons nos amitiés et nos très sincères condoléances.

Jacky Tonnelier (dirigeant depuis la création du club)

En tant que président actuel, ancien joueur et enfant du club, pour moi Georges incarnait le dirigeant modèle à la perfection, c'était un dirigeant très actif au sein du club, toujours disponible, gentil, agréable, bienveillant mais avec des phrases qui marquaient et te faisaient avancer en tant que joueur.

Georges a été vice-président du Sporting Club de Pierry de 1984 à 2002. Il a connu la fusion avec Moussy, puis la fusion avec Chavot-Courcourt.

Georges a continué à suivre le club jusqu'au bout, en participant aux différentes réunions de bureau (en étant toujours de bon conseil), mais également en venant chaque dimanche voir notre équipe fanion.

L'Entente Sportive des Coteaux Sud a perdu un GRAND dirigeant, un grand MERCI à toi.

Une grosse pensée à Geneviève et sa famille.

Nos sincères condoléances.

Gadret Rudy (Président du club)

Anim'Pierry.

Depuis sa création il y a 3 ans, notre association organise différentes manifestations festives - La Bière en Fête, le Repas des Vendanges, la Soirée Dansante, le Salon du Bien-être, et cette année la buvette de la fête patronale - qui remportent un succès certain grâce aux nombreux participants, que nous remercions pour leur fidélité.

Nos statuts prévoient également la participation à des manifestations culturelles, éducatives et sociales : c'est dans ce cadre que nous avons décidé de faire un don de 3 000 € au profit des écoliers de Pierry.

Le jeudi 25 septembre, au Champagne Vincent d'Astrée, en présence des membres de l'association (Monsieur le Maire de Pierry étant excusé), un chèque de 1 500 € a été remis à chacune des deux coopératives scolaires, représentées par Madame Anaïs Beaurain, directrice de l'école maternelle et par Madame Karine Devillers, directrice de l'école élémentaire, pour la réalisation de futurs projets.

Au moment où sont écrites ces lignes, les membres de l'association sont dans la préparation du traditionnel repas des vendanges, organisé au Château de Pierry le dimanche 12 octobre. Au menu, la potée et au programme cette année, un spectacle de cabaret transformiste. Nous y reviendrons dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Le samedi 22 novembre, nous vous donnons rendez-vous au Domaine Miltat pour une journée découverte Rugby, en partenariat avec le Domaine Miltat et avec la participation du Rugby Epernay Champagne.

Au programme : à partir de 15h, ateliers découverte rugby animés par l'école de rugby du REC, et à 21h, retransmission sur écran géant du match France-Australie.

Journée ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, avec sur place une petite restauration et une buvette.



**A bientôt.
Anim'Pierry**



ATTENTION AUX ARNAQUES !!



PRÉVENTION

RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

ASSURANCE MALADIE

UN COURRIER DANS VOTRE BOITE AUX LETTRES... ATTENTION DANGER !



NOUVELLE ARNAQUE CIBLANT LES ASSURÉS :
UN FAUX COURRIER PRÉTENDUMENT ENVOYÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE CIRCULE, INCITANT LES DESTINATAIRES À SÉCURISER LEUR COMPTE AMELI.

APPARENCE TRÈS CRÉDIBLE :
LE COURRIER EST BIEN RÉDIGÉ, SANS FAUTES, AVEC LE LOGO OFFICIEL ET UNE ADRESSE POSTALE. IL RAPPELLE MÊME LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ HABITUELLES.

LE PIÈGE :
QR CODE À SCANNER POUR VALIDER SON IDENTITÉ ET METTRE À JOUR SON COMPTE. IL MENACE DE SUSPENDRE LES DROITS SOUS 72H SI LA DÉMARCHE N'EST PAS FAITE.

CONFIRMATION DE L'ARNAQUE :
LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE A CONFIRMÉ QU'IL S'AGIT BIEN D'UNE TENTATIVE DE PHISHING.

MÉTHODE DES ESCROCS :
- CRÉATION D'UN FAUX SENTIMENT D'URGENCE.
- UTILISATION DE MENACES (SUSPENSION DE COMPTE) POUR POUSSER À L'ACTION.
- ABSENCE DE PERSONNALISATION DANS LE COURRIER (PAS DE NOM DE L'ASSURÉ).

CONSEILS DE LA CNAM :
- NE JAMAIS SCANNER UN QR CODE REÇU PAR COURRIER SANS VÉRIFICATION.
- SE RENDRE DIRECTEMENT SUR LE SITE OFFICIEL AMELI POUR TOUTE DÉMARCHE.
- FAITE UN SIGNALEMENT SUR CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

LA CYBERSÉCURITÉ: TOUS CONCERNÉS

PRÉVENTION

RÉFÉRENT CYBER GENDARMERIE DE LA MARNE

FAUX COURSIERS

ENTRE LE 10 ET LE 18 SEPTEMBRE 2025, 7 CAS D'ESCROQUERIES AUX FAUX COURSIERS ONT ÉTÉ SIGNALÉS DANS LA MARNE. LA MÉTHODE EST TOUJOURS LA MÊME ET ELLE EST REDOUTABLEMENT EFFICACE.



COMMENT PROCÈDENT LES ESCROCS ?

1. LE CONTACT INITIAL : VOUS RECEVEZ UN APPEL OU UN SMS D'UN INDIVIDU QUI SE PRÉSENTE COMME UN CONSEILLER BANCAIRE. IL VOUS INFORME DE MOUVEMENTS FRAUDULEUX SUR VOTRE COMPTE POUR VOUS METTRE SOUS PRESSION.
2. LA DEMANDE : POUR "BLOQUER" CES OPÉRATIONS, IL VOUS DEMANDE DE REMETTRE VOTRE CARTE BANCAIRE À UN "COURSIER" QUI VA PASSER CHEZ VOUS.
3. LA REMISE : UN FAUX COURSIER SE PRÉSENTE À VOTRE DOMICILE. NON SEULEMENT IL RÉCUPÈRE VOTRE CARTE, MAIS IL VOUS DEMANDE ÉGALEMENT VOTRE CODE CONFIDENTIEL.
4. LE PRÉJUDICE : UNE FOIS LA CARTE ET LE CODE EN LEUR POSSESSION, LES ESCROCS EFFECTUENT DE GROS RETRAITS D'ESPÈCES SUR VOTRE COMPTE.

NOS CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER

✗ NE DONNEZ JAMAIS VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE SECRET À UN TIERS, MÊME S'IL PRÉTEND ÊTRE VOTRE BANQUIER.

☎ RACCROCHEZ ET COMPOSEZ VOUS-MÊME LE NUMÉRO DE VOTRE BANQUE POUR VÉRIFIER L'INFORMATION. NE FAITES PAS CONFIANCE AU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AFFICHÉ, IL PEUT ÊTRE FALSIFIÉ.

🏠 VOTRE BANQUE NE VOUS DEMANDERA JAMAIS DE REMETTRE VOTRE CARTE BANCAIRE OU VOTRE CODE CONFIDENTIEL À UN COURSIER.

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME OU TÉMOIN D'UNE TELLE ESCROQUERIE, CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE OU VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE.

LA CYBERSÉCURITÉ: TOUS CONCERNÉS

DATES A RETENIR



Jeudi 18 décembre: Goûter des Anciens avec remise des colis

Vendredi 19 décembre: Distribution des colis à domicile

Week-ends des 6-7, 13-14, 20 et 21 décembre:
Exposition des crèches de Noël

Dimanches 14 et 21 décembre: Concerts de Noël

Dimanche 8 février 2026: Repas des Anciens



ESPACES SANS TABAC

Actuellement, il est interdit de fumer dans

- tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail,
- les moyens de transport collectif,
- depuis 2016, les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs,
- depuis 2016, les aires collectives de jeux, dans une voiture en présence d'un mineur.

et depuis le 29 juin 2025, dans

- les espaces non couverts des bibliothèques et des équipements sportifs et dans un rayon de 10 mètres autour de leurs accès publics pendant les heures d'ouverture,
- les plages bordant les eaux de baignade pendant la saison balnéaire,
- les parcs et jardins ouverts au public (publics ou privés),
- les zones affectées à l'attente des voyageurs (abribus, aire d'attente) pendant les heures de service.

Les terrasses de bars ou de restaurants ne sont pas concernées, sauf celles situées dans les parcs ou sur les plages.

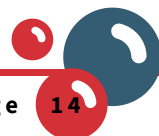


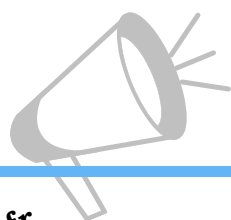
ENQUÊTE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

La Commune de Pierry sera concernée par le recensement de sa population en 2026.

La campagne s'effectuera du 15 janvier au 14 février 2026.

Monsieur Bruno VERPRAET, conseiller municipal délégué, a été nommé coordonnateur communal afin d'assurer la préparation et le suivi de la collecte.





NOTRE SITE INTERNET

ÉPERNAY AGGLO CHAMPAGNE // OFFICE DE TOURISME // Langue ▼



LA COMMUNE

SERVICES ET DÉMARCHES

SORTIR, BOUGER



Démarches en ligne

Contacter la mairie

Déchets

Menus scolaires

Bulletin municipal

Une nouvelle interface de notre site internet, plus intuitive, épurée et ergonomique.

Le calendrier du site est ouvert à toutes les associations de Pierry qui en font la demande.

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

Nous constatons certaines remarques et questions de Pierrytiers sur les réseaux sociaux. Ce n'est pas sur ces canaux que la Municipalité peut vous répondre car "Pierry Infos" n'est en aucun cas une page officielle de la Mairie.

Il a été souhaité par les habitants de notre village, une permanence d'élus.

Celle-ci existe **les lundi et jeudi de 17h à 19h sur rendez vous.**

Nous rappelons ici que ces permanences sont toujours actives et à votre disposition.

RAPPEL DES HORAIRES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE:

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi de 9h à 12h
et sur rendez-vous l'après-midi au
03 26 54 03 15
Fermé le mercredi toute la journée

AGENCE POSTALE:

Lundi et vendredi de 13h45 à 18h15
Mercredi de 8h45 à 11h45
Téléphone: 03 26 56 30 61

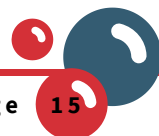
Adaptation du Plan Vigipirate active depuis le 24 mars 2024.

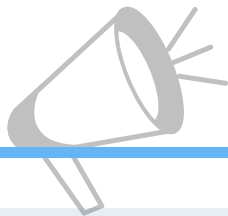
- Les mesures suivantes du plan sont renforcées :
 - renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
 - contrôler les accès des personnes, véhicules et objets entrant dans ces bâtiments.
 - Les mesures suivantes sont activées :
 - créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires
 - vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés
- Enfin, je vous invite à composer le 17 ou 112 afin de signaler aux forces de sécurité intérieure tout comportement anormal ou fait suspect dont vous seriez témoin.



France services Epernay Agglo Champagne

- Les locaux de France services sont situés au sein de la Maison de Communauté de Blancs-Coteaux (Vertus).
- L'accueil et l'accompagnement des usagers est réalisé, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.
- Prise de rendez-vous par téléphone au 03 26 52 69 46 / 06 08 73 63 92 ou par mail à franceservices@epernay-agglo.fr
- Les missions principales
- L'accueil, l'information, l'accompagnement et l'orientation du public dans tous les domaines de la vie quotidienne
- L'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des opérateurs partenaires (facilitation numérique)
- L'accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- La mise en relation des usagers avec les opérateurs partenaires
- L'identification des situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs partenaires





ÉTABLISSEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Les délais d'obtention d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport sont sensiblement rallongés à l'approche des périodes de vacances scolaires.

Afin d'anticiper cette démarche, vous pouvez prendre rendez-vous dans l'une des mairies les plus proches, à savoir : Epernay, Blancs-Coteaux (Vertus) et Tours-sur-Marne.

Le formulaire papier pour une demande d'établissement ou de renouvellement d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ainsi que la liste des pièces à produire peuvent être retirés dans l'une de ces 3 mairies.

Il est également possible d'effectuer la pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ants.gouv.fr).

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

HABITANTS PIERRY : 300 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

HABITANTS HORS PIERRY : 650 € - Caution versée à la remise des clés : 250 €

URBANISME

Dossier à retirer auprès du secrétariat de mairie

ÉLECTIONS

Inscriptions possibles toute l'année sur service-public.fr

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Lundi Matin :

déchets BIO

plus, une semaine sur deux : déchets ménagers

Jeudi Matin :

Bac jaune uniquement !

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PIERRY



Du 1er septembre au 31 octobre

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 18h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 18h

Dimanche de 9h à 12h

Du 1er novembre au 31 mars

Fermée le lundi

Mardi de 14 à 17h

Mercredi-jeudi-vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14 à 17h

Dimanche de 9h à 12h



Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans la Marne.

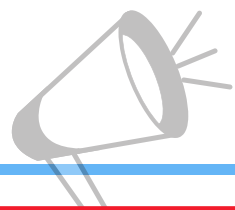
Le Conseil national du bruit a émis un avis favorable au bricolage, jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse (liste exhaustive) lorsque vous respectez les horaires suivants pour faire vos travaux bruyants :

de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 en semaine

de 9h à 12h et de 14h30 à 19h le samedi

de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.





Attention: Nouveau site

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://www.spl-xdemat.fr/Xurba/gnau/pierry>

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Cette démarche est à effectuer par vous-même, à la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir pour être recensé :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Adresse mail



Le Périscolaire est ouvert tous les jours avant et après l'école, mais aussi les mercredis, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les Mercredis Récreatifs peuvent accueillir tous les enfants de Pierry ou des environs de 7h30 à 18h30 (ou par demi-journée). L'équipe d'animation propose des activités variées en rapport avec divers thèmes tels que l'art, la culture, le sport, la nature, ...

Les inscriptions s'effectuent soit pour tous les mercredis d'une période scolaire entre deux vacances, soit de façon ponctuelle.

Pour tous renseignements, contacter

le 06.83.15.22.78

ou par mail periscolairepierry51@gmail.com



NOUVEAUX ARRIVANTS À PIERRY

Vous venez d'arriver dans notre commune, faites-vous connaître auprès de la Mairie qui vous indiquera les démarches à effectuer auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant et pour vous inscrire sur la liste électorale mais également profiter du colis et du repas des Anciens si vous en avez l'âge.

Et retrouvez l'ensemble des services en ligne (demande de poubelles, demande d'ouverture ou fermeture de compteur, internet...) sur <https://www.epernay-agglo.fr/services-en-ligne>

AIDE AU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide au numérique a été mis en place sur la commune.

Des permanences ont lieu à la Mairie les **mardis et vendredis de 10h30 à 12h**.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre **rendez-vous** auprès du secrétariat de mairie (03 26 54 03 15).

TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE

- soit en téléphonant au : 3237 (appel payant)
- soit en sélectionnant le site suivant sur vos appareils numériques : <https://www.3237.fr/public/mobi/index.php>

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Pour toute nouvelle inscription d'enfants dans les écoles de Pierry et à la cantine, les parents sont invités à contacter le secrétariat de Mairie au 03.26.54.03.15.

À noter que les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans l'une des écoles n'ont pas de demande d'inscription à formuler. Pour les enfants entrant en École Élémentaire et déjà scolarisés en École Maternelle, les inscriptions se font automatiquement entre les deux établissements.

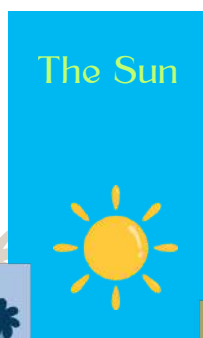




MERCREDIS RECREATIFS DE PIERRY
Période 2
du 5 novembre au 17 Décembre 2025

La Météo et Les Saisons

Pour les enfants
de 3 à 11 ans
scolarisés dans
les écoles de Pierry
et des communes voisines



Le Chai
53 rue du Général de Gaulle 51530 Pierry
Tél: 06.83.15.22.78

INSCRIPTIONS

Pour la matinée ou l'après-midi (sans repas) ou pour la journée (repas fourni). Compléter le coupon-réponse joint, et le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie **avant le 23 octobre 2025**

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les Journées du Patrimoine, avec cette année l'ouverture de l'Église Saint Julien, se sont déroulées avec succès !

Francine Lebert et moi-même avons travaillé sur l'histoire de notre Église, les différents vitraux et la vie du Frère Oudart dans le but de faire partager aux visiteurs notre patrimoine architectural et historique !

Quel plaisir de rencontrer les amateurs d'art et d'histoire...ceci dans un esprit convivial et amical.



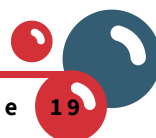
L'exposition des crèches de Noël
se tiendra cette année les
weekends du
6-7, 13-14, 20 et 21 décembre.

Les concerts de fin d'année
auront lieu les dimanches 14 et
21 décembre à 16h

**Venez nombreux comme l'an
passé !**



Christophe DAZY, Adjoint



**Mariage**

Nordine BENFRIHA et Cathy DONNER
le 27 septembre 2025

**Décès**

Robert ROME
le 5 août 2025

**Naissances**

Ezekiel DOS SANTOS
le 9 août 2025

Matteo GERARD
le 19 septembre 2025

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE MAIL

**Les boîtes mail de la mairie ayant eu des problèmes,
une nouvelle adresse remplace les deux précédentes :**

mairie@pierry.fr

Numéros courts en cas d'urgence
joignables gratuitement 24h/24h :

15 : SAMU
17 : Police
18 : Pompiers
112 : Urgence européen
114 : Personnes sourdes ou malentendantes
(sms/fax uniquement)
115 : Accueil sans abri
119 : Allo enfance maltraitée



3237 : Pharmacies de garde
118 418 et dire "SANTÉ": Médecin de garde
3977 : Contre maltraitance personnes âgées
3919 : Violences conjugales (Victimes et
témoins)
03.26.56.96.60: Police d'Épernay

Plateforme nationale d'appui médico-
psychologique pour tous les professionnels
de santé : 0800 73 09 58 (n° vert)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ÉRIC PLASSON

Les articles publiés sont sous la responsabilité de leurs auteurs : soit le signataire, soit le Président de l'association
Bulletin Municipal

PIERRY B N°ISSN 1293 2698

DÉPÔT LÉGAL EN DATE DU 22 Juillet 2008

ÉDITEUR ET IMPRIMEUR Mairie de Pierry - 51530